



UE - FEDER

**CAHIER DE CHARGES ESSENTIELLES ET TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE
CONCEPTION, MISE EN SCÈNE ET CRÉATION DU MATÉRIEL GRAPHIQUE ET IMPRESSION POUR
L'EXPOSITION ITINÉRANTE
« Frontière, espace de coopération »**



1. OBJET DU MARCHÉ

Ce document a pour objet de présenter le cahier des charges économique-administratif selon lequel doit être présentée la candidature de conception, scénarisation et création de l'image graphique de l'exposition itinérante « Frontière, espace de coopération », à travers différentes villes du territoire éligible au POCTEFA.

Le Réseau européen Interact, avec le soutien de la Commission Européenne, organise la Journée de la Coopération Européenne le 21 septembre 2012.

Dans le cadre de cette initiative, chaque frontière célébrera la coopération territoriale dans l'Union Européenne à travers de nombreux événements, pour diffuser parmi les citoyens européens l'action de l'Union Européenne et sa participation à la coopération territoriale et revendiquer la coopération comme l'un des axes indispensables de la construction européenne.

La CTP, en tant qu'autorité de gestion du programme européen POCTEFA, et en collaboration avec le partenariat, organise l'exposition itinérante « Frontière, espace de coopération », qui sera inaugurée le 17 septembre à Pampelune et qui parcourra les territoires de la zone éligible au POCTEFA.

POCTEFA est l'acronyme du Programme de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013. Il représente la quatrième génération de soutien financier communautaire destiné à renforcer l'intégration économique et sociale de la zone transfrontalière entre l'Espagne, la France et Andorre. La zone éligible définie est la suivante :

- Territoires éligibles
 - Espagne : Gipuzkoa, Navarre, Huesca, Lleida, Girona
 - France : Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales
- Zone éligible en dehors de l'UE : Andorre

Le thème de cette exposition itinérante est « Frontière, espace de coopération », afin de célébrer la coopération territoriale dans l'Union Européenne, montrer aux citoyens européens l'action de l'Union Européenne dans le cadre de la coopération territoriale et revendiquer la coopération comme un axe essentiel de la construction européenne.

Cette exposition a plusieurs objectifs :

- Rendre visible le POCTEFA en tant que programme de coopération territoriale.
- Exposer la vision de la frontière des jeunes artistes des territoires de la région transfrontalière.
- Rendre visible le travail des jeunes artistes de la région transfrontalière dans tout le territoire.

La durée de l'exposition sera d'environ 15 jours dans chaque salle et les territoires qui accueillent l'exposition « Frontière, espace de coopération » sont les suivants :

Navarre : Sala de la Armas de la Ciudadela

Euskafi: Vitoria Gasteiz

Pyrénées Atlantiques
Haute Garonne : Saint Gaudens
Ariège : Le Carla-Bayle (à confirmer)
Pyrénées Orientales : Maison de la région à Perpignan
Catalogne : Ecomuseo de Àneu
Andorre
Aragón : Sala de exposición del Palacio de Congresos

L'exposition sera installée dans des lieux fermés, d'une surface moyenne de 200 mètres carrés.

L'exposition est composée de deux espaces :

- Section artistique (20/25 œuvres) : ces œuvres seront le fruit d'un concours adressé aux jeunes artistes du territoire et organisé par la CTP.
- Section didactique avec des affiches de projets du POCTEFA et une vidéo de 4/5 minutes sur le POCTEFA et les projets du POCTEFA (voir modèle affiche dans Annexe I).

L'objet du marché est de proposer un concept pour unifier l'exposition, mais aussi de créer tout le matériel graphique et l'impression :

- Image graphique de l'exposition à décliner pour :
 - o Affiche (prévoir 10 exemplaires par salle)
 - o Panneau de présentation de l'exposition
 - o Panneau de présentation de la CTP
 - o Panneau de présentation du POCTEFA
 - o Signalisation dans l'exposition
 - o Pour chaque œuvre, nom+provenance de l'artiste et titre+explication de l'œuvre (maximum 100 mots).

Selon les territoires il faudra prévoir que les informations seront en :

- Espagnol/Français/Catalan
- Espagnol/Français/Euskera
- Espagnol/Français/Occitan
- Espagnol/Français

2. IDENTIFICATION DE L'AUTORITÉ CONTRACTANTE ET DE L'UNITÉ GESTIONNAIRE DU MARCHÉ

L'autorité contractante est la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), en tant qu'autorité de gestion du POCTEFA.

La Communauté de Travail des Pyrénées naît en 1983 avec le soutien du Conseil de l'Europe afin de doter la zone pyrénéenne d'une structure de coopération transfrontalière similaire à celles existantes dans d'autres frontières européennes.

La CTP est composée de 3 régions françaises (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon), 4 Communautés Autonomes espagnoles (Catalogne, Aragon, Navarre, Pays Basque) et de la Principauté d'Andorre.

En 2007, la Commission Européenne et les États ont désigné la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) pour gérer le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale entre l'Espagne, la France et Andorre pour la période 2007-2013 (POCTEFA).

Dans ce domaine, la CTP est un acteur de premier ordre au niveau européen en matière de coopération transfrontalière et il faut rappeler qu'il s'agit de la première entité transfrontalière en Europe qui gère un programme européen.

Actuellement, 133 projets ont été programmés dans le cadre du programme POCTEFA, dans l'ensemble du territoire transfrontalier. Ces projets mettent en marche des actions pour le développement des territoires en matière d'activité économique, d'innovation et de capital humain, ou en ce qui concerne la valorisation des territoires, du patrimoine naturel et culturel. D'autres ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des populations à travers des stratégies communes de structuration territoriale. Mais ce qu'ils partagent tous, c'est une inquiétude pour le développement durable, dans le but de protéger et de gérer de façon optimale les ressources environnementales.

3. MONTANT DU MARCHÉ

Le montant du marché est de 5 000,00 euros, hors taxes.

Les offres dépassant ce budget ne seront pas admises.

La révision des prix n'est pas applicable.

Le montant de ce marché est financé à 100% par les Fonds FEDER, à travers l'assistance technique du programme de coopération territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA).

4. DURÉE DU MARCHÉ

La première exposition aura lieu le 17 septembre 2011. Tout le matériel sera livré au moins deux semaines avant cette date.

5. ÉVALUATION DES OFFRES

L'adjudication sera effectuée en fonction de la proposition économique, mais aussi en fonction des critères ci-dessous, en ordre décroissant :

Évaluation technique de l'offre (45 points maximum).

Les aspects suivants des propositions seront évalués :

- Concept de l'exposition, proposition technique et conditions de réalisation (rédaction de la proposition, clarté de la proposition, concept pour l'exposition et esthétique, méthode de travail et calendrier) - **(30 points)**.
- Innovations apportées au projet, solutions techniques et esthétiques pour les affiches, panneaux, signalisation, etc. - **(15 points)**.

Évaluation économique de l'offre (55 points maximum).

L'évaluation du prix sera réalisée de façon inversement proportionnelle à l'offre minimale, en assignant à celle-ci la ponctuation maximale.

Proposition la plus économique

Ponctuation = ----- X ponctuation maximale
Proposition à évaluer

Pour pouvoir être adjudicataire du présent concours, il faudra obtenir une ponctuation égale ou supérieure à 60 points.

En cas d'égalité dans la ponctuation totale entre deux soumissionnaires ou plus, l'entreprise avec le plus haut pourcentage de travailleurs handicapés l'emportera, à condition que ce pourcentage ne soit pas inférieur à 3 pour cent ; à défaut, ou bien si l'égalité persiste, l'entreprise avec le moindre pourcentage de travailleurs éventuels l'emportera, à condition que ce pourcentage ne soit pas supérieur à 10 pour cent et, à défaut et si l'égalité persiste, l'entreprise certifiant l'adoption de bonnes pratiques en matière de genre sera l'élue. Les cas indiqués ci-dessus seront applicables au terme du délai de la présentation des offres.

Les entreprises concernées devront présenter à cet effet la documentation pertinente sous un délai de cinq jours.

Si après avoir appliqué les critères ci-dessus, l'égalité persiste, l'élection finale se réalisera par tirage au sort.

6. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

6.1 Délai.

Dans le but de promouvoir la négociation des conditions du marché, la CTP invitera simultanément trois entreprises qualifiées pour l'exécution du marché, afin qu'elles présentent leurs propositions.

Les candidats pourront présenter leurs propositions par email à l'adresse info@ctp.org avant le 20 juin 2012

6.2 Forme.

Les soumissionnaires présenteront la documentation ci-dessous :

-Une proposition technique

La proposition technique devra inclure des schémas suffisamment clairs pour évaluer les différents aspects de l'article 5.

-Une offre économique

Pour la mise en place de la proposition économique, il faudra considérer que les dépenses totales prévues pour la réalisation de l'exposition sont de 5 000,00 euros, hors taxes, c'est pourquoi le soumissionnaire devra configurer sa proposition conformément à cette limitation.

Outre la présentation d'un budget détaillant le prix de chaque catégorie de frais, il faudra remettre le budget selon le modèle repris dans l'Annexe II. Le prix sera unique et inclura dans tous les cas le montant de la TVA et de tout autre impôt, taxe ou rétention.

-Une déclaration responsable du candidat

Déclaration responsable du candidat indiquant qu'il remplit les exigences requises pour soumissionner, conformément à l'Annexe III des termes et conditions.

Dans le cas des candidats qui participent conjointement, cette déclaration devra faire référence à chacun des candidats, que ce soit sur des documents séparés ou bien sur un seul document signé par tous les impliqués.

Si des propositions souscrites par des candidats qui participent conjointement sont présentées, un document privé sera incorporé manifestant la volonté d'une participation conjointe, indiquant également le pourcentage de participation qui correspond à chacun et en désignant un représentant ou un mandataire unique qui les représente. Le document écrit devra être signé par les entreprises participantes et par le mandataire mentionné. Chacun d'entre eux devra présenter la totalité des documents signalés dans la huitième clause des présentes conditions, sauf ceux qui correspondent à des déclarations, qui pourront figurer sur un seul document signé par les personnes concernées.

- Une adresse de courrier électronique pour la notification à travers des moyens télématiques, aux effets de la réclamation en matière de marchés publics.

Les documents originaux ou des copies authentifiées par un Notaire ou administrativement seront exigés à l'entreprise sélectionnée.

ANNEXE I

Modèle de l'affiche



Circ-que-o! Pyrénées de Cirque

EFA 12.10

Thématique: Mise en réseau et organisation de la filière cirque sur le territoire Pyrénées-Méditerranée.

Partenaires: La Grainerie (Toulouse) / Asociación cultural Animahu / Associació de professionals del circ de Catalunya / Asociación de malabaristas de Zaragoza / Le Lido - Centre municipal des arts du cirque - Ville de Toulouse / Associació de circ Rogelio Rivel / CDM - Université Toulouse Le Mirail / Ayuntamiento de Jaca

Contexte

En Espagne et en France, dans le secteur des arts du cirque, les contextes économiques et institutionnels convergent sur plusieurs points, en particulier sur l'articulation des financements privés et publics et sur la recherche de nouvelles ressources. Cette convergence constitue un contexte favorable à la coopération transfrontalière, où chacun va pouvoir trouver dans l'expérience de l'autre des pratiques qu'il pourra adapter à son territoire pour répondre aux difficultés.

Contexto

En España y en Francia, en el sector del circo, los contextos económicos e institucionales convergen en varios puntos, sobre todo en la articulación de la financiación privada y pública y en la búsqueda de nuevos recursos. Esta convergencia supone un contexto favorable para la cooperación transfronteriza, donde cada parte encontrará en la experiencia de la otra las prácticas que podrá adaptar a su territorio para superar las dificultades.

Objectif

Elaborer une plateforme innovante qui permette l'émergence d'une filière cirque de renommée internationale sur le territoire Pyrénées-Méditerranée.

Objetivo

Elaborar una plataforma innovadora y transfronteriza que permita la aparición de una aclamada filiera de circo de renombre internacional en el territorio Pirineos-Mediterráneo.

Circ-que-o! Pirineos de Circo

Actions et réalisations

C'est l'envie de contribuer par cette dynamique à l'économie de la connaissance au travers d'un projet de développement durable qui s'appuie sur une démarche artistique, culturelle, économique et sociale de tiers secteur qui est le moteur des actions du projet.

- Créer une plateforme de transmission de savoir avec : la mise en place d'un diplôme universitaire par l'Université du Mirail ainsi que d'une master class cirque par AMZ ; l'organisation de pistes ouvertes ; un échange d'élèves et de professeurs; la mise en place d'ateliers d'éducation artistique.
- Générer une dynamique de réseau pour l'économie, l'emploi et l'emploi en créant de synergies fortes avec les partenaires qui offrent une visibilité de plus en plus grande au projet une dynamique, en mutualisant le matériel et le personnel, en lançant un appel à projet.
- Valoriser le projet à travers un plan de communication, la mise en place d'un site Internet, l'organisation d'un festival itinérant, Cirque en Transhumance.

Acciones y realizaciones

El deseo de contribuir por medio de esta dinámica a una economía del conocimiento a través de un proyecto de desarrollo permanente basado en el planteamiento artístico, cultural, económico y social del sector terciario es el motor de las acciones del proyecto:

- Crear una plataforma de transmisión de conocimientos con la expedición de un diploma universitario por parte de la Universidad de Mirail y de un Master Class circo por parte de AMZ; la organización de pistas abiertas; un intercambio de alumnos y de profesores; la creación de talleres de educación artística, etc.
- Generar una dinámica de redes para la creación, la economía y el empleo generando importantes sinergias con los socios que ofrecen una visibilidad cada vez mayor al proyecto y a la dinámica, homogeneizando el material y el personal y haciendo un llamamiento al proyecto.
- Potenciar el proyecto mediante un plan de comunicación, la creación de una página web y la organización de un festival itinerante, Circo en Transhumancia.

Periodo de realización: 2008-2011
Coste total previsto: 1 790 000 €

Periodo de realización: 2008-2011
Coste total previsto: 1 790 000 €

Feder approuvé: 1 163 500,30 €
Feder aprobados: 1 163 500,30 €

Pour en savoir plus: <http://www.circqueo.eu/>
Para saber más: <http://www.circqueo.eu/>

ANNEXE II

MODÈLE DE PROPOSITION ÉCONOMIQUE

M./Mme , titulaire de la carte nationale d'identité nº (ou la référence au document correspondant si la personne est étrangère) , domicilié/e à , C.P. , ville , téléphone , fax , en son propre nom ou en représentation de , Carte d'identité/NIF , domicilié à , C.P. , ville , téléphone , fax , au courant du procédé entamé pour adjudger le marché de transport, montage et démontage de l'exposition « Frontière, espace de coopération » ,

DÉCLARE :

Connaître et accepter le cahier des clauses techniques auquel est soumis le marché mentionné.

S'engager/que la société représentée s'engage (le cas échéant) à observer le marché selon les conditions économiques ci-dessous :

1.- Prix conjoint du transport, montage et démontage de l'exposition itinérante « Frontière, espace de coopération » dans les villes indiquées dans le cahier des clauses techniques :
..... euros, TVA incluse.

(Lieu, date et signature)

Annexe III

MODÈLE DE DÉCLARATION RESPONSABLE :

M./Mme....., titulaire de la carte nationale d'identité.....,
en représentation de, NIF,

- Déclare sous sa responsabilité :

- a) Qu'il dispose de la capacité d'exercice suffisante et qu'il n'est pas impliqué dans l'une des interdictions pour souscrire reprises dans l'article 60 du Rd Leg 3/2011 à travers lequel est approuvé le texte révisé de la Loi des Marchés du Secteur Public.
- b) Qu'il est à jour dans ses obligations fiscales (document de l'inscription et certification de la conformité des paiements -ou de l'exemption- de la Taxe Professionnelle, certifications positives certifiant l'absence de dettes envers l'Administration de l'État et la Communauté Autonome de...) et celles de la Sécurité Sociale.
- c) Dans le cas où cela serait exigé, il déclare en outre la vigueur du Certificat de Classement, ainsi que celle des circonstances ayant servi de base à son octroi.
- d) Ne pas être adjudicataire ni avoir participé à l'élaboration des spécifications techniques ou des documents préparatoires du marché, par lui-même ou à travers l'Union Temporaire des Entrepreneurs.
- e) Que l'entreprise qu'il représente se trouve à jour/que je me trouve à jour de l'application de la réglementation concernant la Sécurité et la Prévention des Risques Professionnels.

- Signale les données ci-dessous aux effets des notifications et des exigences de correction :

Adresse :

Courrier électronique :

Téléphone :

Fax :

- Signale l'adresse de courrier électronique ci-dessous pour la réalisation des notifications à travers des moyens télématiques, en cas de réclamation en matière des marchés publics :

.....

(Lieu, date et signature)